

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU LUNDI 11 MAI 2026**

Date de convocation : 05 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°26-066 à 26-094 incluse	26	06	07	32
De la délibération n°26-095 à 26-105 incluse	27	05	06	32

Secrétaire : M. Paul LACHNER-GAUBERT

**PRÉSENTS** : M. François-Xavier PRIOLLAUD Maire, Mmes Anne TERLEZ, Caroline ROUZÉE, M. Olivier GRAFF, Mme Marie-Dominique PERCHET, M. Daniel GERMAIN, Mme Hafidah OUADAH, M. Jean-Louis BAUCHARD, Madame Sylvie LANGEARD **Adjoints**, M. Gaëtan BAZIRE, Mmes Nicole BIDAULT, Chantal LETOURNEUR, Anne LESAULNIER, M. Thierry BEAUCOUSIN, Mmes Céline LÉMAN, Ariane KRAFFT, Emilie SCHAPMAN, Marina MALANDAIN, MM., Guillaume FERET, Paul LACHNER-GAUBERT, Philippe BRUN Diego ORTEGA (à partir de la délibération 26-095), Jacky VALLÉE, Mmes Anne-Josie GUÉRARD, Nolwenn LÉOSTIC, MM. Sylvain THOMAS, Patrice PAUPER, **Conseillers municipaux**.

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

- M. José PIRES ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Didier JUHEL ayant donné pouvoir à M. Olivier GRAFF
- M. Axel PIVOT ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Olivier NIEL ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. François Xavier PRIOLLAUD
- M. Diégo ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme Anne-Josie GUERARD (jusqu'à la délib 26-094 incluse)

**ABSENTE :**

Mme Noha TEFRIT

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

**DÉLIBÉRATION : 26-071 Décision modificative n°1 du budget communal – Exercice 2026**

Certifié exécutoire  
Par transmission en sous-  
préfecture

Le :

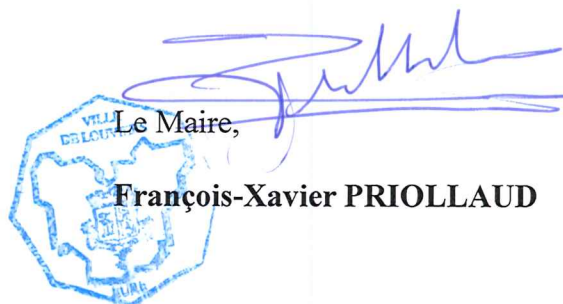
Par affichage, le

20 MAI 2026

20 MAI 2026

**Fait à Louviers, le 15 mai 2026**

Le Maire,  
**François-Xavier PRIOLLAUD**



Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20260511-26-071-DE  
Date de télétransmission : 20/05/2026  
Date de réception préfecture : 20/05/2026

**RAPPORT**

Mme Anne Terlez indique qu'il convient de procéder à un premier correctif budgétaire sur l'exercice 2026 à l'appui de la notification de l'état fiscal 1259, qui prend en compte les dispositions de la loi de finances pour 2026. Cette première décision modificative au budget primitif 2026 intègre également l'affectation des résultats issus de la gestion 2025..

**En section de fonctionnement,**

**Ressources courantes,**

Le poste Fiscalité, présente une désinscription consolidée de (-) 505 000 euros exclusivement au titre de la traduction de la notification de l'état fiscal 1259.

La contribution des collectivités territoriales au redressement des finances publiques se traduit en effet, dans la loi des finances 2026, par la fin de la compensation dynamique à l'euro près, en appliquant un coefficient de minoration aux allocations compensatrices de la taxe foncière bâtie, mesure pesant pour (-) 111 000 euros par rapport à l'hypothèse budgétaire établie à l'automne 2025, avant le vote de la loi de finances pour 2026..

D'autre part, concernant la fiscalité directe locale, un dysfonctionnement national quant aux bases d'imposition de la taxe d'habitation qui a conduit les communes à percevoir indûment du produit fiscal, associé à une sortie du dispositif d'exonération de la TFPB pour les bailleurs sociaux en QPV, ont donné lieu à un régularisation des bases d'imposition. Ces corrections aboutissent à une contraction de (-) 404 000 euros par rapport à l'hypothèse primitive, du produit fiscal attendu au titre de l'exercice.

Ces révisions à la baisse, sont toutefois compensées à hauteur de (+) 30 000 euros de rôles complémentaires perçus en avril 2026.

Le poste Participations Reçues prend en compte la notification des dotations budgétaires laquelle se traduit par une nouvelle contraction de (-) 156 000 mille euros de la DGF – malgré une augmentation de la population municipale – partiellement compensée par un abondement de la DSUCS pour un montant de (+) 88 000 euros.

Le poste Remboursements sur Salaires bénéficie d'un abondement de (+) 88 500 euros au titre de la convention de mise à disposition d'un agent communal au CIAS Seine Eure pour (+) 22 500 euros, de remboursement de cotisation URSSAF suite à l'optimisation de charges sociales portée par un cabinet extérieur pour (+) 38 000 euros, d'un complément d'indemnités journalières de (+) 20 000 euros compte tenu de la position de compte constatée à date, et d'un complément de (+) 6 000 euros suite à la révision de la convention de mutualisation de la police municipale avec la commune d'Incarville.

Les produits du domaine sont ajustés à hauteur de (+) 12 000 euros à l'appui d'éléments nouveaux intervenus depuis le vote du budget primitif et les produits de gestion courante enregistrent un capital décès valorisés à (+) 25 000 euros.

**Au total**, le cumul de ces mouvements conclut sur un correctif des ressources courantes valorisé à (-) 446 100 euros.

**Dépenses courantes,**

Les charges de structure présentent un correctif mesuré à (+) 100 000 euros.

Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20260511-26-071-DE  
Date de télétransmission : 20/05/2026  
Date de réception en préfecture : 20/05/2026

Au-delà des besoins identifiés sur les fluides pour un montant de (+) 40 000 euros au titre des consommations hivernales, c'est principalement le retraitement comptable de la location des bâtiments provisoires de l'école des Acacias pendant le temps du chantier de construction de la nouvelle école, à la demande du poste comptable, qui participe à cet abondement pour (+) 113 000 euros. Le poste carburant se trouve également abondé de (+) 10 000 euros au regard du contexte géopolitique lié à la guerre au Proche et Moyen-Orient.

Le poste Participations Versées traduit un ajustement de (-) 195 000 euros du besoin de financement du CCAS au regard du résultat comptable 2025 d'une part et du dégrèvement de la TEOM de la Résidence du Parc accordé par les services fiscaux suite à la demande formulée par la commune d'autre part.

Au vu des termes de la loi de finances 2026, la commune doit faire preuve d'adaptabilité et d'agilité. C'est dans cet esprit que le poste « Crédits d'activité » est ramené à un niveau correspondant au montant des crédits consommés réellement en 2025, tels que constatés au CA 2025, neutralisation faite des éléments ponctuels spécifiques à l'exercice 2025 et n'appelant pas une reconduction. Ainsi, une révision de (-) 161 500 euros est proposée.

La masse salariale enregistre également un ajustement technique de (-) 170 000 euros tenant compte de l'estimation de consommation en fin d'année 2026 calculée par le logiciel RH d'une part, et de l'application de l'exonération des charges sociales des agents animateurs au titre de l'exercice 2026 dans la continuité de la demande rétroactive accordée par les services de l'URSSAF.

Enfin, le poste service de la dette doit être abondé de l'échéancier d'amortissement de l'emprunt souscrit postérieurement au vote du budget à la fin de l'exercice 2025 pour un montant de (+) 50 000 euros en charges financières et (+) 34 000 euros en remboursement du capital en section d'investissement.

**Au total**, la consolidation des dépenses courantes aboutit à une révision de crédits arrêtée à (-) 325 500 mille euros.

**Ces efforts de gestion, dans un contexte budgétaire particulièrement contraint lié à des mesures exogènes à la gestion municipale permettent de maintenir une épargne nette positive à (+) 80 000 euros.**

#### En section d'investissement,

En section d'investissement, la contraction de l'autofinancement de (-) 121 000 euros, est compensée par l'ajustement au chapitre 10 d'un complément de (+) 98 000 euros répondant à la notification du FCTVA.

D'autre part, l'ajustement du calendrier des travaux financés dans le cadre du programme de rénovation urbaine du quartier des Acacias permet de désinscrire de l'exercice budgétaire 2026 un montant de 1,1million d'euros en dépenses d'équipement de de (-) 600 000 euros de subventions adossées.

En y associant l'affectation des résultats issus de la gestion antérieure, l'ensemble de ces mouvements permet de réviser le besoin d'emprunt inscrit au budget primitif, soit, 4,2 millions d'euros, à hauteur de (-) 550 000 euros pour le porter à 3,6 millions d'euros.

## DECISION

Le conseil municipal, après avoir entendu la rapporteure et délibéré,

## VU

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.512-1 et suivants,
- Le Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
- L'instruction comptable codificatrice M57,
- Le projet de décision modificative N°1-2026 transmis

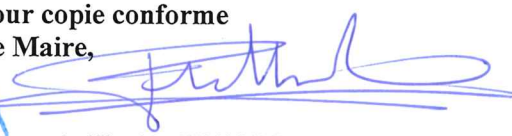
## DECIDE

De procéder au vote de la décision modificative N°1-2026 par chapitre au niveau de la section de fonctionnement ainsi que par chapitre en section d'investissement suivant les tableaux annexés à la présente délibération.

## ADOPTE

La décision modificative N°1-2026 du budget principal de la ville de Louviers pour l'exercice comptable 2026.

Adoptée par 25 voix pour, 7 contre

Pour copie conforme  
Le Maire,  
  
François-Xavier PRIOLLAUD

## Annexe Vote DM N°1-2026, Ville Louviers

VILLE DE LOUVIERS - BUDGET PRINCIPAL - DM (projet de budget) - 2026			
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	DEPENSES -1 066 000,00	RECETTES 593 337,51
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	109 166,76	400 321,50
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 1 950 492,35	(si solde positif) 0,00
		=	=
Total de la section d'investissement (3)		993 659,11	993 659,11
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	DEPENSES -446 106,00	RECETTES -446 106,00
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		-446 106,00	-446 106,00
TOTAL DU BUDGET (5)			547 553,11

Accusé de réception en préfecture  
027-212703755-20260511-26-071-DE  
547 553,11  
Date de télétransmission : 20/05/2026  
Date de réception préfecture : 20/05/2026

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	188 000,00	6 300,00	0,00	0,00	194 300,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	1 350 000,00	0,00	0,00	0,00	1 350 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	2 414 710,00	102 866,76	0,00	0,00	2 517 576,76
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	7 120 000,00	0,00	-1 100 000,00	0,00	6 020 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>11 072 710,00</b>	<b>109 166,76</b>	<b>-1 100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 081 876,76</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 157 500,00	0,00	34 000,00	0,00	9 191 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>9 157 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 191 500,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>20 230 210,00</b>	<b>109 166,76</b>	<b>-1 066 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 273 376,76</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	60 000,00		0,00	0,00	60 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 000 000,00		0,00	0,00	1 000 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>1 060 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 060 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>21 290 210,00</b>	<b>109 166,76</b>	<b>-1 066 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 333 376,76</b>
--------------	----------------------	-------------------	----------------------	-------------	----------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE</b>	<b>1 950 492,35</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>22 283 869,11</b>
---	----------------------

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	4 888 130,00	400 321,50	-600 000,00	0,00	4 488 451,50
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	4 146 643,00	0,00	-550 197,43	0,00	3 596 445,57
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>8 832 773,00</b>	<b>400 321,50</b>	<b>-1 150 197,43</b>	<b>0,00</b>	<b>8 082 897,07</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 440 000,00	0,00	121 000,00	0,00	1 561 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	1 743 141,04	0,00	1 743 141,04
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 997 500,00	0,00	0,00	0,00	5 997 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	565 000,00	0,00	0,00	0,00	565 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>8 002 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 864 141,04</b>	<b>0,00</b>	<b>9 866 641,04</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>16 835 273,00</b>	<b>400 321,50</b>	<b>713 943,61</b>	<b>0,00</b>	<b>17 949 538,11</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 954 937,00		-120 606,00	0,00	1 834 331,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 500 000,00		0,00	0,00	1 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 000 000,00		0,00	0,00	1 000 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>4 454 937,00</b>		<b>-120 606,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 334 331,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>21 290 210,00</b>	<b>400 321,50</b>	<b>593 337,61</b>	<b>0,00</b>	<b>22 283 869,11</b>
--------------	----------------------	-------------------	-------------------	-------------	----------------------

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>22 283 869,11</b>
---	----------------------

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>3 274 331,00</b>
--	---------------------

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	5 385 355,00	0,00	20 150,00	0,00	5 405 505,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	15 200 000,00	0,00	-170 000,00	0,00	15 030 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	3 449 000,00	0,00	-215 650,00	0,00	3 233 350,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>24 034 355,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-345 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 688 855,00</b>
66	Charges financières	800 000,00	0,00	50 000,00	0,00	850 000,00
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	65 000,00		-30 000,00	0,00	35 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>24 909 355,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-325 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 583 855,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (5)	1 954 937,00		-120 606,00	0,00	1 834 331,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 500 000,00		0,00	0,00	1 500 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>3 454 937,00</b>		<b>-120 606,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 334 331,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>28 364 292,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-446 106,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 918 186,00</b>
--------------	----------------------	-------------	--------------------	-------------	----------------------

<b>D 002 RESULTAT REPORTE</b>	<b>0,00</b>
-------------------------------	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>27 918 186,00</b>
--	--	----------------------

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	197 600,00	0,00	64 000,00	0,00	261 600,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 383 000,00	0,00	31 000,00	0,00	1 414 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 649 000,00	0,00	0,00	0,00	4 649 000,00
731	Fiscalité locale	14 356 000,00	0,00	-396 683,00	0,00	13 959 317,00
74	Dotations et participations (4)	7 371 292,00	0,00	-175 223,00	0,00	7 196 069,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	343 400,00	0,00	30 800,00	0,00	374 200,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>28 300 292,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-446 106,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 854 186,00</b>
76	Produits financiers	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>28 304 292,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-446 106,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 858 186,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	60 000,00		0,00	0,00	60 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>60 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>28 364 292,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-446 106,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 918 186,00</b>
--------------	----------------------	-------------	--------------------	-------------	----------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE</b>	<b>0,00</b>
-------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>27 918 186,00</b>
--	----------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)</b>	<b>3 274 331,00</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.